



Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la Creuse,
Siège Social : Mairie, 8 Route de Saint Marc
23130 PEYRAT LA NONIÈRE.

Site internet : www.apvoc23.org

E-mail : apvoc23@live.fr

Président : Éric SKRABAN,
3 Étang des Moines,
23130 ISSOUDUN-LÉTRIEUX.
Tél : 0641465581

Bazelat,
Le 23 novembre 2019

**Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Monsieur le Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole du Pays Dunois,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Chers amis de l'APVOC 23,
Mesdames, Messieurs.**

En acceptant de reprendre la présidence de l'APVOC 23 le 05 avril 2014, j'avais émis le souhait d'engager un programme de financement de défibrillateurs cardiaques pour les remettre à des communes ou associations creusoises. À l'époque, je pensais en remettre au moins un afin de casser l'image casse croûte que certains détracteurs voulaient bien donner à notre association. 5 ans 1/2 plus tard, ce n'est pas un mais 17 de ces appareils qui ont déjà été remis et le 18 ème le sera dans quelques instants.

Mais avant tout, pour que vous sachiez comment je suis arrivé à la présidence de l'APVOC 23, je vais vous parler de Corentin notre mascotte.

Corentin, c'est mon fils. Né le 18 novembre 2006, nous savions avec Hélène sa maman qu'il ne rentrerait pas rapidement à la maison. Rentrerait-il un jour ? Nous l'espérions, mais nous n'en avions aucune certitude. En effet, lors de la deuxième échographie prénatale, il lui avait été diagnostiqué une transposition des gros vaisseaux, c'est-à-dire qu'il avait l'aorte branchée à la place de l'artère pulmonaire et vice versa. Pour qu'il ait une chance de survivre, l'opération pour rétablir les bonnes connexions devait se faire dans ses 15 premiers jours de vie. À l'époque, le taux de réussite de celle-ci était arrivé à 97 % alors qu'au début des années 90 il n'était que de 3 %. La science avait évolué et Corentin a pu en profiter. Mais je ne vous dis pas les moments de peur et d'angoisse que nous avons vécus sa mère et moi. Non je ne vous le dis pas !! Aujourd'hui, Corentin est un beau jeune homme de 13 ans (et 5 jours!!!) et il se porte à merveille. Tout juste doit-il faire un examen de contrôle une fois tous les deux ans.

En découvrant l'APVOC 23 en 2008, c'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin. Lors de notre première rencontre avec les membres

de cette association, tout le monde nous demandait si c'était mon épouse où moi qui avions été opérés. Lorsque nous répondions que c'était Corentin, le petit bambin de même pas 2 ans qui était dans la poussette, personne n'en revenait ! Je ne saurais vous dire le nombre de fois où j'ai pris le temps d'expliquer de « A » à « Z » tout le déroulé de son cas, du jour de sa naissance au jour de son retour à sa maison. Inutile de vous dire que son statut de « MASCOTTE », Corentin l'a obtenu dès cette première rencontre.

Pour en revenir à l'APVOC 23, la moyenne d'âge étant assez avancée et devant le peu de volontaire, j'ai été sollicité à l'époque pour intégrer le Conseil d'Administration. J'ai bien évidemment accepté et au fil des années j'ai gravi les échelons pour donc en prendre la présidence en avril 2014. 5 ans 1/2 après, je ne regrette pas mon choix. Corentin avait été sauvé et moi, à travers la remise de défibrillateurs cardiaques, je voulais aussi participer à essayer de sauver des vies. J'ai à mes côtés une équipe dynamique qui m'a toujours suivi lorsqu'il s'agissait de financement d'un de ces appareils et qui a continué à le faire pour celui que Corentin vous remettra tout à l'heure.

Trouver des financements, je ne vous apprends rien, n'est pas toujours chose facile. L'APVOC 23 se démène du mieux qu'elle peut.

À ce titre, elle a organisé le 15 octobre dernier son traditionnel loto annuel dont tous les bénéfices sont dévolus au financement d'un défibrillateur cardiaque. Et je dois dire Monsieur le Maire que vous avez eu le nez creux en me téléphonant quelques jours avant pour connaître les modalités de notre action. Vous me demandiez si nous pouvions vous accorder une subvention pour vous aider dans votre achat. Je vous ai répondu que c'était votre jour de chance et que l'APVOC 23 ne donnait pas de subvention mais offrait entièrement l'appareil avec son armoire chauffante.

Ne me restait plus, comme à mon habitude, qu'à solliciter une caisse locale pour obtenir une aide, car il est évident que sans aide extérieure, l'APVOC 23 n'en serait pas aujourd'hui à la remise de son 18ème défibrillateur cardiaque !

Je remercie Monsieur Laurent BERGER, Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole du Pays Dunois, pour l'aide qu'il a bien voulu apporter à l'APVOC 23.

Je remercie Monsieur VALÉRY de PARAMÉDIC 23 qui continue depuis le début de cette aventure à me maintenir ses prix au plus juste.

Je remercie également Clément AUPETIT, infirmier sapeur pompiers à la caserne de La Souterraine qui a accepté de prendre sur son temps pour venir vous faire une démonstration d'utilisation de cet appareil. Messieurs-dames, je ne peux que vous recommander d'être bien attentifs à ce que vous allez voir, car, bien que vous comme moi, nous espérons que ce défibrillateur ne servira jamais, inutile de vous dire l'état de stress dans lequel vous allez vous trouver si tel était le cas ! Un mannequin, c'est bien, mais une victime dont la vie dépend de vous ??....

Il est temps maintenant d'officialiser l'inscription de Bazelat sur la liste des heureux bénéficiaires d'un défibrillateur cardiaque de la part de l'APVOC 23.

Corentin, toi qui es maintenant rompu à cet exercice, veux-tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Monsieur le Maire.

Je vous remercie.
Eric SKRABAN,
Président de l'APVOC23